



Janvier 2017

Les articles sont à rédiger en utilisant directement la page-type (Word).
Cette page type, téléchargeable sur le site, comprend les principales bases du format d'édition.
Vous trouverez ci-après quelques indications supplémentaires.
Nous vous remercions de les respecter au mieux.

La composition de votre article

Le texte de votre article ne doit pas dépasser 40 000 signes (espaces compris, liste de références non comprise). Il sera accompagné des éléments suivants intégrés dans la page-type :

- le titre en français et en anglais
- un résumé de votre article en français (maximum 10 lignes)
- un résumé de votre article en anglais (maximum 10 lignes)
- une liste de mots-clés pour indexation (en français et en anglais).

Les traductions du titre et du résumé sont à la charge des auteurs.

Pour un article écrit en anglais (respectivement en français) langue étrangère, il appartient à l'auteur de faire réviser son texte par un anglophone (respectivement francophone) natif.

Dans le corps du texte

- Indiquer **en entier le prénom des auteurs cités à la première occurrence, puis utiliser uniquement le nom sans le prénom.**
- Limiter les niveaux de titrage (si possible au maximum trois).
- Choisir des titres courts pour éviter les problèmes de mise en page.
- Mettre en italique les mots d'origine latine ou étrangère ainsi que les titres d'ouvrage, de revue...
- Limiter les mises en évidence : utiliser l'italique, ne pas utiliser le gras, le souligné.
- Utiliser les guillemets français.
- Utiliser les lettres soudées : œ, Œ, æ, Æ, etc.
- Accentuer les capitales : É, À, etc. (sauf pour les sigles qui ne prennent pas d'accentuation)
- Datation : en abrégé avec les chiffres romains **en petites capitales** et avec l'exposant : XIX^e siècle, avant J.-C.
- Sigles : en capitales, sans espace, sans accentuation et sans points abrégatifs (ESPE). Indiquer la dénomination complète lors de la première occurrence : École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)
- Tirets : pour incise : utiliser le tiret cadratin (—)
pour dialogue : utiliser le tiret cadratin (—)
pour énumération : utiliser le tiret demi-cadratin (-)
pour trait d'union : utiliser le tiret simple (-)

Rappel de quelques règles :

Point.	pas d'espace avant, espace après
Deux-points :	espace insécable avant, espace après
Point d'exclamation !	espace insécable avant, espace après
Point d'interrogation ?	espace insécable avant, espace après
Points de suspension...	trois points sans espace avant, espace après
Parenthèses (bbb)	pas d'espace intérieur

Les notes de bas de page

Les notes de bas de page sont exclusivement réservées aux précisions et informations de type non bibliographique (à l'exception des sources archivistiques). Voir ci-après pour la liste et les références bibliographiques.

L'appel de note se place avant les signes de ponctuation :

« Il n'est plus possible de prendre la mer »¹.

sauf pour les citations se terminant par un point, l'appel se place après le guillemet fermant :

« Il n'est plus possible de prendre la mer. »¹

Les citations ou extraits de corpus...

Généralités

Ne pas mettre le texte de la citation en italique.

« » Les citations sont introduites et fermées par des guillemets français (exception ci-après pour citation longue).

“ ” Utiliser les guillemets anglais pour les citations de second rang (citation dans la citation).

[...] Les coupes, modifications ou commentaires sont indiquées entre crochets.

/ Les vers sont marqués par la barre oblique (« Un pavillon à claires-voies / Abrite doucement nos joies »).

La ponctuation est intégrée à la citation, avant le guillemet fermant, si elle en est indissociable.

Si la citation ne constitue pas une phrase complète, la ponctuation est placée après les guillemets.

Pour les citations longues (à partir de 5 lignes)

Ne pas utiliser les guillemets

Utiliser la police Garamond taille 10

Utiliser un paragraphe décroché : un interligne avant et après, avec un retrait de 1 cm à gauche

Pour les citations en langues étrangères

Insérer la traduction française des citations dans le corps du texte et indiquer l'origine de la traduction (personnelle ou référence précise) ainsi que la citation originale en note de bas de page.

Les citations doivent être vérifiées et référencées par un renvoi bibliographique. Voir ci-après pour les références bibliographiques.

Les illustrations (figures, tableaux, images, etc.)

IMPORTANT : Toutes les démarches en lien avec les droits d'utilisation ou de reproduction sont à votre initiative et à votre charge. La revue peut vous en demander attestation. Les sources devront être systématiquement indiquées.

En plus de l'insert de l'illustration dans votre article, fournir les fichiers d'origine (excel, jpeg,...) car des soucis au moment du maquetage peuvent intervenir.

Titrage

titre placé en dessous du tableau, de la figure, de l'image...

Utiliser le format numéroté suivant : *Tableau 1 - Intitulé*

Soit : en Police Garamond taille 11, Italique, Centré

avec un tiret court entre type et texte

Source sans ponctuation à la fin du titre
placée en dessous du titrage en Garamond taille 9, Italique, centrée, entre
parenthèses

Vous pouvez utiliser l'exemple ci-après (Copier-Coller).

<i>Titre 1</i>	<i>Titre 2</i>	<i>Titre 3</i>	<i>Titre 4</i>

Tableau 1 - Exemple pour un tableau

(Source : Les archives de la Bibliothèque)

Les références bibliographiques

IMPORTANT : Utiliser systématiquement l'espace insécable après « p. », « vol. », « chap. »...

Les références sont à signaler directement dans le corps du texte par un renvoi au format de base suivant :

(nom auteur en minuscule, année de publication, pagination si nécessaire [avec un seul p.]

Un auteur	(Martin, 1999)
Deux à trois auteurs (&)	(Dupont & Durand, 1990, p. 25-26)
Plus de trois auteurs (et al.)	(Marchand et al., 1990, chap. 3)
Plusieurs références (;)	(Martin, 1975 ; Morin, 2012 ; Matelot, 1950)
Plusieurs références d'un auteur sur une année (a, b...)	(Martin, 1999a)
Source secondaire (cité dans)	(cité dans Richard, 2002, p. 60)
Référence sans date ou non datée (s.d.)	(Martin, s.d.)
Référence avec (édition originale/édition utilisée)	(Dupont, 1890/1970)

IMPORTANT : Si vous faites référence à vos propres travaux, ne pas indiquer votre nom et utiliser la formule suivante (Auteur 1, date 1) ceci afin de respecter au mieux l'anonymat dans l'expertise.

Les références complètes sont présentées en fin de texte sous la forme d'une liste classée par ordre alphabétique des noms d'auteur : cette liste ne doit comprendre que les références citées et uniquement celles-ci. Le plus souvent, chaque zone constituant la référence est séparée par une virgule. La référence se termine par un point.

IMPORTANT :

- Pour chaque référence, merci d'indiquer systématiquement le prénom des auteurs, éditeurs, coordinateurs, traducteurs, etc.
- Si vous faites référence à vos propres travaux, merci d'utiliser la formule (Auteur 1, date 1) et regrouper vos références en début de liste.
- Toutes références à des archives sont à mettre en note de bas de page et non dans la liste des références.

Les monographies (livres)

Nom Prénom auteur(s)	nom en minuscule et <u>prénom en entier</u>
Année d'édition	entre parenthèses
Titre de l'ouvrage	en italique

Titre de la revue	en italique et <u>titre en entier</u>
Numérotation	sans majuscule et en abrégé : n°, vol., fasc., etc.
Titre du numéro (si besoin)	entre parenthèses
Pagination de l'article	en utilisant un seul [p.]

Merci de bien indiquer les titres de revue en entier même s'ils sont longs (ne pas utiliser les abréviations).

Exemple

Rabuteau Isabelle (1991), « Mémoire sur la faune », *Bulletin de la Société Géologique de France*, vol. 2, n° 258 (La faune en question), p. 157-180.

Les colloques, congrès...

non publiés

Nom Prénom Auteur (année, mois du colloque), « Titre de la communication », communication présentée au Intitulé du colloque, *Titre du colloque si existant*, Lieu du colloque (Pays).

Marchand Pierre (2010, mai) « Les Belles lettres d'hier à aujourd'hui », communication présentée au 25^e congrès de l'AIPU, *Les questions de genre en littérature*, Montpellier (France).

publiés

Marchand Pierre (2010), « Les sciences de demain », dans *L'avenir scientifique : actes du colloque de la Société Savante de Limoges*, Paris, Presses Universitaires de Paris, p. 150-165.

Les thèses et mémoires

Nom prénom (année de soutenance), *Titre*, Type de mémoire, Université de soutenance.

Marchand Pierre (2001), *Les représentations de la Terre dans la peinture du XIX^e siècle*, Thèse de doctorat, Université de Lille.

Les documents non publiés ou à diffusion limitée

Nom prénom (année de référence), *Titre du document*, Document non publié, Organisme de référence (commanditaire, diffuseur...), Ville de cet organisme (Pays).

Martin Pierre (2008), *Les bibliothèques de France : rapport d'activité*, Document non publié, Centre Georges Pompidou, Paris (France).

Les documents consultés sur un site Internet & Doi

S'il s'agit d'un document accessible en ligne (quel qu'il soit, monographie, article, colloque, thèse...), la référence doit être rédigée comme ci-avant. Ajouter à la fin de la référence, En ligne + adresse URL du document (sans point final)

S'il s'agit d'une page web susceptible de changer, ajouter à la fin de la référence : En ligne + adresse URL de la page + consulté le (date de votre dernière consultation).

Si le document a un DOI (Identifiant numérique), ajouter à la fin de la référence : doi:xxxxxxx (sans point final)

Exemples

Marchand Pierre (2010, mai) « Les Belles lettres d'hier à aujourd'hui », communication présentée au 25^e congrès de l'AIPU, Montpellier (France), En ligne <http://www.aipu/monde007>

Rouxel Alain (2010), « Formes du texte », dans M. Lebrun (dir.), *Littératures et pratiques*

L'envoi de votre article

Pour les propositions « libres »

Les textes sont à envoyer au format informatique requis à l'adresse suivante : [**cahiers-francois-viete@univ-nantes.fr**](mailto:cahiers-francois-viete@univ-nantes.fr)

Pour les dossiers thématiques

Les textes sont à envoyer au format informatique requis à l'adresse communiquée par le rédacteur responsable du numéro et à l'adresse suivante : [**cahiers-francois-viete@univ-nantes.fr**](mailto:cahiers-francois-viete@univ-nantes.fr)